

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 Septembre 2021

OBJET : 27/2021**DÉNOMINATION DU MULTI-ACCUEIL – « LA MAISON DES PITCHOUNS »**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE à NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES
Présents :	23	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Absent (s)	0	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –
Pouvoir (s)	6	Mme Francine BIGEY à M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL à M. Jean-François BUER ; Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER ; Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS ; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Philippe ASIN ; M. Lionel MADELRIEUX à Mme Nathalie BRICARD
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		23 Septembre 2021

Expose

Dans le cadre des trente ans de la création du multi-accueil de Foulayronnes, regroupant la halte-garderie et la crèche familiale, les professionnelles de la structure ont souhaité lui donner un nom.

Après un travail de réflexion collectif des équipes de la petite enfance et des parents, je vous propose de nommer la structure petite enfance : « La Maison de Pitchouns ».

La « Maison » représente le bâtiment qui accueille la halte-garderie et les familles ainsi que les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent, lors des temps collectifs.

« Maison » également pour le côté maternant cocon de l'accompagnement de l'enfant de zéro à trois ans et de sa famille, ce qui en fait un lieu rassurant. Les « Pitchouns », enfant en occitan, souligne le rapport avec notre terroir. Un clin d'œil à nos origines.

Au regard de l'engagement des professionnelles du multi-accueil, je vous propose de dénommer cette structure : « La Maison des Pitchouns ».

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **NOMME** le multi-accueil de la ville « La Maison des Pitchouns »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires,
- **AUTORISE LA SIGNATURE** de tout document pour la mise en œuvre de la présente décision.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que
dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire de Foulayronnes,**

Bruno DUBOS,

